



Tenue vestimentaire: un levier de prévention en SST

Prévention de la violence

La tenue vestimentaire en milieu de soins ne relève pas uniquement de l'apparence professionnelle: elle constitue un élément essentiel de la **santé et de la sécurité au travail**.

Dans un contexte où les travailleurs peuvent être exposés à des risques biologiques, physiques et à des situations de violence, le choix des vêtements et des accessoires peut contribuer à prévenir les blessures, limiter la transmission des infections et renforcer le sentiment de sécurité.

Ce feuillet vise à rappeler les bonnes pratiques en matière de tenue vestimentaire afin de soutenir un environnement de travail sécuritaire, tant pour les travailleurs que pour les usagers.

La tenue vestimentaire doit être adaptée en fonction de **l'analyse des risques** propre à chaque milieu de travail. Ainsi, certains vêtements ou accessoires peuvent être permis dans un contexte, mais non recommandés ou interdits dans un autre, en fonction notamment:

- Du type de clientèle;
- Des tâches à effectuer;
- De l'environnement de travail.

Il est donc important de se référer aux consignes spécifiques de son secteur.

	Risques	Recommandations préventives
Vêtements	○ Prise du vêtement par un usager (capuche, cordon, encolure large); ○ Restriction de mouvement, affectant la capacité d'intervention; ○ Exposition involontaire liés à une tenue peu opaque; ○ Comportements à caractère sexuel; ○ Avoir les mains non libres si l'équipement (clés, matériel) ne peut être porté sécuritairement; ○ Graffignes.	○ Vêtements confortables, propres et permettant une liberté de mouvement; ○ Vêtements opaques; ○ Doit permettre de porter ses équipements de protection individuel de manière sécuritaire. Attention: Le port de vêtement professionnel est attendu en tout temps dans le cadre du travail, en présentiel ou en virtuel. Une vigilance particulière quant à la tenue vestimentaire est requise dans une perspective de prévention des comportements à caractère sexuel chez certains usagers. Le port de vêtements avec un capuchon ou des cordons peut être un risque d'agrippement en fonction de la clientèle desservie.



Souliers	○ Chutes, glissades ou entorses lors de déplacements rapides; ○ Perte d'équilibre pouvant causer une chute; ○ Blessures aux orteils; ○ Réduction de la mobilité, retardant une réponse sécuritaire.	○ Souliers fermés, stables et bien ajustés; ○ Semelles adhérentes pour prévenir les glissades; ○ Talon plat ou légèrement surélevé favorisant une bonne stabilité et facilitant les déplacements rapides. Attention: Le port de souliers ouverts (sandales, mules, espadrilles à bout ouvert, certains modèles CROCS) ou à talons hauts (plateformes) doit être adapté en fonction des risques présents. Ils ne sont pas recommandés en milieu de soins.
Ongles, barbe et cheveux	○ Blessures involontaires à un usager ou à un collègue; ○ Casse d'ongles; ○ Augmentation du risque de contamination croisée; ○ Agrippement pouvant mener à des blessures importantes; ○ Obstruction visuelle.	○ Ongles courts pour assurer la sécurité lors d'interventions physiques; ○ Barbe taillée afin d'éviter tout risque d'agrippement; ○ Cheveux attachés pour éviter qu'ils ne soient saisis ou gênent la vision. Attention : Face à un risque d'agrippement potentiel des cheveux, ceux-ci devraient être attachés en chignon; la queue de cheval et la tresse sont à proscrire. Face à un risque d'agrippement réel des cheveux, des équipements de protection individuel doivent être portés (casquette/bandana).
Accessoires	○ Provocation involontaire pouvant mener à une agression; ○ Agrippement menant à une chute et/ou une blessure; ○ Étranglement; ○ Bris du bijou, créant des pièces pouvant être utilisées comme objets dangereux.	○ Bijoux et accessoires sans prise; ○ Perçage sécuritaire (ne peuvent pas être agrippés lors d'une agression ou nuire au port d'un EPI); ○ Accessoires à cheveux discrets et sécuritaires; ○ Porter la carte d'employé à la taille. Si porter au cou, utiliser un cordon sécuritaire; ○ Port du hijab devrait : ○ Se défaire facilement; ○ Ne pas entourer le cou car risque; d'étranglement; ○ Contenir aucune aiguille; ○ Être porté avec les cheveux attachés en toque; ○ Privilégier un modèle à velcro. Attention : Le port de collier, boucle d'oreille longue, foulard d'hiver ou décoratif qui pend au cou, broche avec épingle doit être adapté en fonction des risques présents.

